

- [FR](#)
- [EN](#)

## [Centre d'Excellence Europe Capitole](#)

- 
- [A propos](#)
  - [Équipe](#)
  - [Programmes CEEC](#)
  - [Publications](#)
  - [Evènements](#)
- ±
- [IRDEIC](#)
  - [Membres](#)
  - [Axes de recherche](#)
  - [Programmes de recherche](#)
  - [Agenda](#)
- ±
- [Ecole Européenne de droit Toulouse](#)
  - [Organisation](#)
  - [Formations](#)
  - [Agenda](#)
- ±
- [Chaire DESAPS](#)
  - [Équipe](#)
  - [Axes de recherche](#)
  - [Formation DESAPS](#)
  - [Colloques](#)
  - [Publications](#)
  - [Bulletins](#)
- ±
- [Chaire DUE](#)
  - [Activités scientifiques](#)
  - [Activités pédagogiques](#)
- ±

Menu

### **LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :**

Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

## **COVID-19 : toutes les informations**

**Restez prudents !**

**Les règles de sécurité sanitaire sont à respecter par tous :**

- [port du masque obligatoire](#),
- [détails des consignes](#) à respecter,
- **en cas de test de dépistage positif**, [un référent Covid](#) à informer via [un formulaire en ligne](#),
- **respecter le sens de circulation à l'intérieur des bâtiments**, indiqué par une signalétique au sol,
- **lavez-vous régulièrement les mains** à l'eau et au savon ou avec les gels hydro-alcooliques mis à votre disposition,
- **depuis le 2 novembre, tous les cours et les TD sont dispensés en distanciel**. Consultez régulièrement votre boîte mail @ut-capitole.fr et votre compte sur la plateforme pédagogique Moodle.

**Distribution** gratuite de masques pour les étudiants :

Afin d'aider les étudiants qui rencontreraient des difficultés à s'équiper en masques, l'État met à disposition gratuitement des masques grand public de catégorie 1 réutilisables. **L'Université Toulouse Capitole les distribuera jusqu'à épuisement des stocks aux étudiants à compter du 8 mars prochain.**

Consultez le programme de distribution pour le campus toulousain sur [l'espace intranet étudiant](#) (accès r e s t r e i n t ) .

## S é c u r i t é

## V i g i p i r a t e

- l'accès au campus n'est possible que pour les personnels, sur présentation de la carte professionnelle,
- pour toute autre personne souhaitant venir sur site, un justificatif de rendez-vous doit être présenté à l'agent de sécurité,
- les étudiants doivent en plus présenter leur carte étudiante MUT.

## Votre santé avant tout

- **Médecine préventive pour les étudiants** : [Le SIMPPS à votre écoute](#)
- **Médecine du travail pour les personnels** ([sur intranet](#))
- **Toutes les aides pour les étudiants** sont présentées dans la [FAQ](#), rubrique "Action sociale et Urgences médico-psycho-sociales"
- Et aussi : **faites du sport !** Rendez-vous sur [la page Facebook du DAPS](#)

Les informations seront diffusées, au fur et à mesure, sur cette page consultable via l'adresse directe : [www.ut-capitole.fr/coronavirus](http://www.ut-capitole.fr/coronavirus)

Consulter le site du Gouvernement : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

## Flash infos

**25/02/2021 : Lancement d'une campagne de dépistage de la Covid-19 sur le campus dès le 1er mars 2021**

Dans le cadre de l'application de la [circulaire du 21 janvier 2021 relative à la stratégie des tests](#) dans les établissements de l'enseignement supérieur et de la

recherche, l'Université Toulouse Capitole, sous la direction du [SIMPPS-UFT](#) et de l'[ARS](#), souhaite mettre en place **dès le 1er mars 2021** des dispositifs permettant le dépistage de la Covid-19 au sein de la population étudiante.

Cette campagne est supervisée par le médecin de prévention de l'université, le Professeur Soulat, qui propose des **tests par prélèvement salivaire**.

Un personnel du CHU (ou du SIMPPS) et deux étudiants médiateurs seront mobilisés, **du lundi au vendredi de 8h à 13h**, pour accueillir les étudiants revenus sur site mais aussi les agents qui souhaiteraient se faire tester.

Les résultats seront envoyés par SMS sous maximum 24h.

Les échantillons prélevés seront acheminés vers le CHU de Purpan, par le personnel du CHU. Une **analyse et un séquençage** pourront ainsi être réalisés afin de déterminer si les nouveaux variants, anglais ou autres, circulent dans la population étudiante.

### **Opération de dépistage sur le campus de Montauban :**

Une campagne de tests aura également lieu sur le campus de Montauban. Deux actions "Information/dépistage Covid-19" sont en effet proposées par l'ARS Occitanie, en partenariat avec l'[APAS 82](#) :

- le jeudi 4 mars de 11h à 15h ;
- et le mardi 30 mars.

### **27/01/2021 : Mesures de reprise progressive sur site des enseignements**

Bien que les conditions sanitaires soient à ce jour incertaines et qu'un confinement avec une forme indéterminée soit évoqué, l'université anticipe les mesures en faveur des étudiants en application de la [circulaire](#) du 22 janvier 2021.

Les mesures suivantes, dont les modalités pratiques seront communiquées par les services de scolarité, vont s'appliquer. Pour l'essentiel :

1. Tous les cours magistraux (CM) de la L1 au M1 demeurent en distanciel. L'organisation des CM des Licences professionnelles et des M2 pourra être proposée en comodalité (présentiel et distanciel) à partir du 1er février 2021 selon l'appréciation de l'équipe pédagogique. Cette reprise se fera bien évidemment dans le respect de la jauge de 50% de la capacité des salles.
2. Les Travaux Dirigés (TD) de toutes les formations de la L2 au M1, y compris les Licences professionnelles, seront dispensés selon la comodalité (présentiel et distanciel) à partir du 1er février 2021. L'organisation des TD des M2 est laissée à l'appréciation de l'équipe pédagogique qui communiquera les informations directement aux étudiants. Les TD des L1, qui ont déjà repris sur site en comodalité le 25 janvier dernier, seront toujours dispensés selon ces mêmes principes (voir « flash info » du 22/01/2021).
3. Tous les cours en distanciel et tous les TD s'achèvent 10 minutes avant la fin de l'heure prévue pour permettre aux étudiants s'organiser.
4. Une unité de test sera installée sur notre campus prochainement pour faciliter les tests des enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et étudiants.
5. Une décision relative aux examens du semestre 2 sera adoptée rapidement et portée à la connaissance des enseignants et des étudiants.

Pour résumer, à la suite de ces retours en présentiel, seront sur site à Toulouse et à Montauban, dans le respect de la jauge de 50% de la capacité de la salle :

- les étudiants de L1 à M1 (uniquement pour les TD)
- les licences professionnelles (tous enseignements)

- les M2 dont la reprise en présentiel des enseignements sous forme comodale est laissée à l'appréciation de l'équipe pédagogique qui communiquera les informations directement aux étudiants.

## **22/01/2021 : Organisation de la reprise sur site des TD de L1**

Suite à la déclaration du Premier Ministre annonçant la reprise des TD en présentiel pour les étudiants de L1 dans le respect de la distanciation physique et d'une jauge de 50% des salles, notre université met en place à compter du 25 janvier le déroulement de TD sur site pour nos étudiants de première année de licence par **d e m i - g r o u p e**.

Les modalités pratiques seront transmises aux étudiants par mail. En tout état de cause, **les emplois du temps ne seront pas modifiés.**

Ces TD prendront une forme comodale (présentiel et distanciel proposés pour un même créneau), afin de tenir compte des étudiants ne pouvant se déplacer, notamment pour raison de santé. Plus précisément, les TD débutés avant 18h pourront se dérouler sur site jusqu'à leur terme, à savoir 18h30. En revanche, les TD débutant à 18h30 devront être dispensés en distanciel.

Les étudiants devront se procurer **une attestation de déplacement dérogatoire "couvre-feu"** (site du ministère de l'Intérieur) sur laquelle il devront compléter en cochant le motif n° 1 "Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation...". Ils devront également se munir d'une copie de leur emploi du temps (éventuellement sur smartphone) et de leur **c a r t e d ' é t u d i a n t**.

En conséquence de ces nouvelles dispositions, **les horaires d'ouverture des locaux seront adaptés.** L'accès aux services de scolarité se fait sur rendez-vous uniquement.

Les étudiants qui devront enchaîner TD en présentiel et CM en distanciel pourront s'installer dans les amphithéâtres dans lesquels, initialement, leurs CM devaient se dérouler, ou dans toute salle libre, afin de le **s u i v r e**.

Il est rappelé à tous les étudiants l'importance **du port du masque dans les locaux, en toutes circonstances.** En effet, la surveillance épidémiologique montre une circulation plus active du virus au niveau national, régional et départemental. Le respect des gestes barrières, le lavage régulier des mains, le port du masque, le respect de la distanciation sociale et des flux de circulation restent nos meilleures armes contre la maladie. Tous les étudiant(e)s et membres du personnel positif(ve)s à la COVID, "cas contact" ou présentant des symptômes de la maladie doivent impérativement informer le Référent Covid de l'université en remplissant le [formulaire prévu à cet effet](#).

## **29/10/2020 : Passage de tous les enseignements en distanciel à compter du 2 novembre**

Suite aux annonces du Président de la République ce mercredi 28 octobre pour endiguer l'épidémie de Covid-19, l'intégralité des enseignements de l'Université Toulouse 1 Capitole (cours magistraux et travaux dirigés) se fera en distanciel à compter du lundi 2 novembre. Tous les niveaux et toutes les filières sont concernés.

## **29/10/2020 : Passage de tous les enseignements en distanciel à compter du 2 novembre**

Suite aux annonces du Président de la République ce mercredi 28 octobre pour endiguer l'épidémie de Covid-19, l'intégralité des enseignements de l'Université Toulouse 1 Capitole (cours magistraux et travaux dirigés) se fera en distanciel à compter du lundi 2 novembre. Tous les niveaux et toutes les filières sont concernés.

## **22/09/2020 : Gestion des déclarations des cas positifs à l'UT Capitole et mise en place des cours en distanciel**

Depuis le 7 septembre, l'université fait un point quotidien, tous les matins, sur les cas positifs déclarés avant minuit la veille. La présidente et les directeurs de composantes sont immédiatement informés et prennent les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

**Conformément aux recommandations de l'ARS, dès que le seuil de 3 cas positifs est dépassé dans un groupe de cours quelle que soit sa taille, la formation passe totalement en distanciel pour 14 jours.**

Depuis le 17 septembre, le nombre de cas déclarés positifs augmente trop vite. Ce processus a donc été mis en application dès le mercredi 23 septembre 2020.

Une information sera faite aux scolarités et responsables de formations dès qu'une telle décision sera prise. Les enseignants seront immédiatement informés, par le responsable de la formation, du passage en distanciel de leur cours. Il en va de même pour les étudiants que les scolarités informeront, via leur compte moodle, qu'ils passent en distanciel.

### **18/09/2020, 18 h : Point après 2 semaines de cours**

La rentrée générale a eu lieu le 7/09. Plusieurs scénarii de rentrée avaient été prévus par l'Université Toulouse Capitole, en lien avec les composantes :

- cours en présentiel totalement
- cours en mode hybride
- cours en distanciel totalement.

Certaines composantes, dont l'École d'économie de Toulouse TSE et l'École de management TSM, ont fait le choix de l'hybridation (50% présentiel et 50% distanciel) dès la rentrée.

Après deux premières semaines en tout présentiel, afin de faciliter la distanciation dans un contexte de développement de l'épidémie, les Facultés de Droit et Science Politique et d'Administration & Communication ont décidé de passer à l'enseignement hybride.

À partir du lundi 21 septembre, les formations de licence et master 1 de ces deux composantes passeront progressivement à un enseignement mi-présentiel et mi-distanciel. Les étudiants sont progressivement informés de la mise en œuvre de ces nouvelles modalités via leur compte moodle.

### **17/09/2020, 18 h : Point cas Covid-19 déclarés à UT Capitole**

**L'université a demandé aux étudiants et personnels positifs à la Covid-19 de se signaler par le biais d'[un formulaire](#) et ces derniers ont été mis en relation avec l'ARS Occitanie.**

**Au 17 septembre**, on dénombre 64 cas avérés depuis la rentrée universitaire du 7 septembre, dont 62 étudiants parmi les 19 500 étudiants de l'établissement. Un suivi détaillé par formations et groupes de cours est assuré en continu, en relation avec l'ARS.

L'ARS Occitanie nous a informés que les contaminations avaient eu lieu, jusqu'à présent, dans des lieux extérieurs à l'université dans le cadre de regroupements festifs et qu'aucune contamination commune ne les reliait. **La Présidente de l'université a demandé dans un message adressé à tous les enseignants de rappeler aux associations étudiantes des filières dont ils sont responsables que la situation sanitaire impose d'annuler l'organisation d'événements collectifs. Cette demande vise en particulier les week-end d'intégration, peu compatibles avec le respect des gestes barrière, même si aucun fondement juridique ne permet à l'université de les interdire.**

L'Université Toulouse Capitole reste vigilante, pour protéger ses étudiants et personnels, en lien permanent avec les autorités préfectorales et de santé, afin de suivre au mieux les évolutions et de décider des mesures les plus adaptées.

## **22/06/2020, 11 h : Réouverture progressive de la BU Arsenal à partir du 23 juin**

À partir du mardi 23 juin, les équipes des BU sont heureuses de retrouver leurs lecteurs.

- **Pour les étudiants en Licence et Master**, la BU Arsenal est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 18 h pour les retours de documents uniquement.

Les emprunts se font toujours sur rendez-vous.

- **Pour les enseignants, chercheurs, doctorants, masters ayant un mémoire à rédiger, étudiants en situation de handicap**, les espaces et services de la BU de l'Arsenal sont ouverts du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.

Tous les services à distance sont maintenus.

## **18/05/2020, 11 h : Message à tous les étudiants de la part de Madame la Ministre Frédérique Vidal**

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, adresse un message personnel à tous les étudiants, par l'intermédiaire des présidents des universités.

[Lire ou télécharger son courrier.](#)

## **15/05/2020, 16 h : Retour des documents à la BU Arsenal sur rendez-vous**

La bibliothèque de l'Arsenal ouvrira lundi 18 mai **exclusivement pour la restitution des documents empruntés et sur rendez-vous.**

## **30/04/2020, 19 h : Précisions sur l'organisation des examens**

Les composantes ont présenté les lignes directrices de l'organisation des examens à distance lors de la CFVU du 30 avril.

Dans le cadre de l'ordonnance du 27 mars 2020 (n° 2020-351), la CFVU a donné délégation à la Présidente de l'université pour adapter les modalités d'évaluation 2019-2020.

Chaque étudiant sera **informé individuellement, par sa composante, par mail ou sur son compte Moodle** des modalités qui le concernent. Il y sera indiqué les coordonnées de son contact en cas de précisions à demander ou de situation particulière à signaler. Ceci **à partir du lundi 4 mai et au fur et à mesure que les informations pourront leur être diffusées.**

Un délai minimum de 15 jours, pour la préparation de leurs épreuves, sera respecté pour l'envoi de ces informations.

Pensez à consulter régulièrement [la FAQ en haut à droite de cette page](#) où les questions sont mises à jour au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

[Voir les flashs infos parus pendant le confinement](#)

## **Coronavirus : ce qu'il faut savoir**

### **Gardez les gestes barrière !**

- Lavez-vous les mains très régulièrement.
- Toussez ou éternuez dans votre coude.
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades.
- Utilisez des mouchoirs à usage unique, jetez-les dans des poubelles (de préférence avec couvercle).

### **Les règles d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail**

Des visuels explicatifs sont affichés dans les locaux universitaires pour :

- l'utilisation des outils mis en commun dans les bureaux (photocopieuse, cafetière, fontaines à eau...),
- l'utilisation des ascenseurs,
- l'utilisation des sanitaires.

## **En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer...**

- Restez chez vous.
- Contactez votre médecin traitant.
- Faites le test.
- En attendant les résultats, restez confiné.
- Si votre résultat est négatif, vous pouvez revenir sur le campus.
- Si votre test est positif, signalez-vous :
  - **étudiants** : en suivant [les consignes en ligne](#), en remplissant [le formulaire de déclaration](#) et en avertissant votre scolarité.
  - **personnels** : en suivant [les consignes en ligne](#), en remplissant [le formulaire de déclaration](#) et en avertissant votre supérieur hiérarchique.

**Dans l'attente de vos résultats au test, restez confiné même si la période d'isolement, préconisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), est terminée.**

---

## **Consignes en cas de SUSPICION DE CONTAMINATION ou CAS AVÉRÉ DE COVID-19**

Tous les étudiant(e)s présentant des symptômes ou ayant eu un contact de plus de 15 minutes sans masque ni distanciation avec une personne contaminée sont encouragés à suivre [les consignes suivantes](#)

**Soyez acteur de la lutte contre l'épidémie !**



Cette installation se fait sur la base du volontariat.

En savoir plus sur [TousAntiCovid](#)

## **Tenez-vous informé !**

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Depuis le 2 novembre, les cours et TD ont lieu en distanciel dans toutes les composantes de l'établissement. Vous êtes personnellement informés par vos scolarités via votre boîte mail universitaire et votre compte de la plateforme pédagogique Moodle.

Cependant, restez vigilant et respectez toutes [les consignes de sécurité sanitaire mises en place à UT Capitole](#).

## **Santé des étudiants**

Le SIMPPS (service de santé pour les étudiants) assure une permanence en ligne pour les urgences sociales des étudiants.

Une adresse mail d'urgence : [contact.simpps@univ-toulouse.fr](mailto:contact.simpps@univ-toulouse.fr)

Consultez aussi [leur page web](#) sur le Welcome Desk.

## **Les BU sont ouvertes sur rendez-vous à la communauté UT Capitole et aux enseignants-chercheurs**

[Voir comment prendre un rendez-vous](#)

- Pour les lecteurs extérieurs, les livres en rayon d'UT Capitole peuvent être réservés depuis le catalogue [Archipel](#)
- Consultez [la rubrique Bibliothèques](#) sur ce site.
- Posez toutes [vos questions](#) !

## **Informations pour les personnels**

Consultez la page "Coronavirus" sur [votre profil intranet](#) (attention accès restreint avec vos identifiants).

Vous y trouverez les informations liées au fonctionnement de l'établissement. Cette page est mise à jour au fur et à mesure que de nouvelles dispositions sont mises en oeuvre.

Consulter la page "[FAQ - Continuité de service](#)" qui répond aux questions que chacun(e) d'entre vous peut se poser face à cette situation exceptionnelle (attention accès restreint avec vos identifiants sur intranet).

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.  
Consultez notre [politique relative aux cookies](#) J'accepte Je refuse